

Achalandage du transport en commun

Description

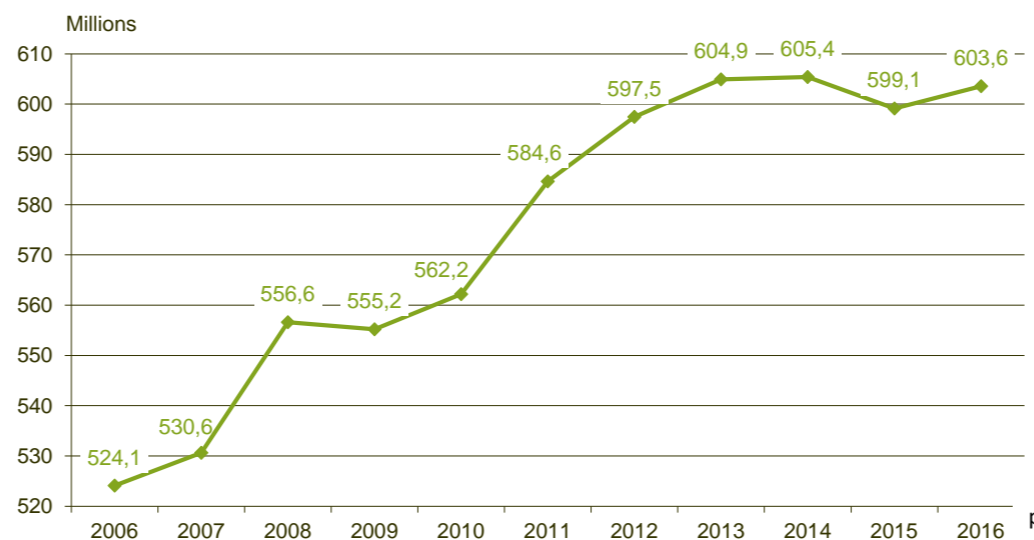
L'achalandage du transport en commun rend compte du nombre annuel de déplacements réalisés en transport en commun. Il correspond à la somme des données annuelles d'achalandage des sociétés de transport en commun (STC), de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), des organismes municipaux et intermunicipaux de transport (OMIT) et exclut le transport adapté et le transport en milieu rural.

Les données de chaque organisme de transport comprennent le nombre réel de déplacements payés à l'unité, le nombre réel des divers laissez-passer vendus et une estimation du nombre moyen de déplacements effectués par les détenteurs selon les types de laissez-passer.

Précaution

Une forte proportion de l'achalandage découle des laissez-passer mensuels. L'estimation du nombre de déplacements par détenteur de laissez-passer mensuel est mise à jour à une fréquence variable (pour les STC et l'AMT) ou repose sur une norme de subvention du ministère des Transports (pour les OMIT) qui est indépendante des déplacements réellement effectués.

Déplacements, ensemble du Québec, 2006 à 2016



Source : Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Compilation : Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Notes : Donnée révisée : 2015. Donnée préliminaire : 2016. Prochaine donnée : 2017

Analyse

En 2016, 603,6 millions de déplacements en transport en commun ont été effectués au Québec, ce qui représente une hausse de près de 80,0 millions de déplacements depuis 2006. Le taux de croissance annuel moyen pour la période 2006-2016 est de 1,4 %.

L'augmentation du nombre de déplacements effectués en transport en commun a été particulièrement marquée en 2008 et en 2011 avec des hausses respectives de 5 % et 4 %. La Société de transport de Montréal est responsable à elle seule de 58 % et 72 % de la hausse de l'achalandage en 2008 et 2011 respectivement. Elle comptabilise près de 15 millions de déplacements de plus en 2008, et plus de 16 millions de déplacements supplémentaires en 2011. Le Réseau de transport de la Capitale a également connu une hausse appréciable de 4,3 millions de déplacements lors du 400^e anniversaire de la ville de Québec en 2008.

Les facteurs ayant pu contribuer à l'augmentation de l'achalandage du transport en commun sont : l'importante montée des prix de l'essence en 2008 et en 2011, un niveau de l'emploi plus élevé, l'augmentation de la population de plus de cinq ans (6 % pour l'ensemble du Québec, 7 % dans la RMR de Montréal et 8 % pour la RMR de Québec). Finalement, les effets de la politique gouvernementale en transport collectif et ses incitatifs à l'augmentation du niveau de l'offre de service par le biais de nouveaux programmes d'aide, dont celui voué à l'amélioration des services, ont pu contribuer à ces augmentations.

Selon les données préliminaires de 2016, plusieurs territoires ont connu une augmentation relativement marquée de l'achalandage du transport en commun par rapport à 2015. Il s'agit de Baie-Comeau (+ 15 %), Lanaudière (+ 9 %), Drummondville (+ 7 %) et de l'AMT à Montréal (+ 5 % pour les autobus et + 4 % pour les trains). À l'inverse, Salaberry-de-Valleyfield, Sept-Îles et Saguenay ont connu des baisses relativement importantes (37 %, 13 % et 8 % respectivement).

Données statistiques détaillées

Le lecteur intéressé par des données déclinées à une plus petite échelle territoriale est invité à consulter le [fichier de données](#).

